

# Crédit Conso Impayé pour étranger

## Par César2013, le 06/12/2012 à 14:24

#### Bonjour,

Je m'interesse à votre discussion, puisque j'ai un crédit Facilia que je n'ai pas remboursé et je suis actuellement résidant à l'étranger (Hors EU).

Je n'ai pas la nationalité française et plus rien en France (bien, adresse, travail...).

Qu'est ce que je risque réellement parce que j'ai eu des appels du tribunal administratif (qui ont trouvé mon N° sur le Net LinkedIn !!)

Merci d'avance pour votre réponse...

### Par amajuris, le 06/12/2012 à 17:47

bjr, tant que vous êtes à l'étranger et suivant les accords pouvant exister entre pays,les risques sont variables.

à moins ils sont minimes.

je ne vois pas ce que vient le tribunal administratif dans cette affaire purement civile. cdt

#### Par César2013, le 06/12/2012 à 18:04

Merci amatjuris pour votre réponse...

En effet, je suis actuellement en Tunisie et je n'ai sais pas ce que vient le tribunal administratif dans cette affaire...

S'il y a d'autres personnes qui peuvent m'informer d'avantage sur ce sujet ça sera bien..

Merci.
Par <b>sinsin</b> , le <b>06/08/2013</b> à <b>19:55</b>
pas de suité à cette discussion, donc ce qui veux dire que César2013 est tranquille à l'heure